

PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) / NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)

**tenue à Toronto (Ontario)
le 10 avril 2008
à 9 h**

Sont présents

M. Gary Kugler	Administrateur et président du conseil
M. Pierre Charlebois	Administrateur
M. Ron Jamieson	Administrateur
M ^{me} Sharon MacFarlane	Administratrice
M. Ken Nash	Administrateur et président et chef de la direction
M ^{me} Josée Pilon	Administratrice
M ^{me} Deborah Poff	Administratrice
M. Ian Ross	Administrateur

Personnel de la SGDN également présent

M ^{me} Kathryn Shaver	Vice-présidente, Affaires de la société et secrétaire générale (sauf pour les points 2 et 20)
M. Frank King	Vice-président, Science et technologie (sauf pour les points 2 et 20)
M ^{me} Sherry Adams	Directrice des ressources humaines (sauf pour les points 2 et 20)
M ^{me} Gillian Adshead	Secrétaire adjointe du conseil (sauf pour les points 2 et 20)
M. Angelo Castellan	Administrateur principal des affaires financières (sauf pour les points 2 et 20)
M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Conseillère spéciale du conseil (point 12)
M ^{me} Jo-Ann Facella	Directrice, Recherche sociale et dialogue (point 17)
M ^{me} Anda Kalvins	Directrice de l'environnement (point 16)
M. Pat Moran	Directeur des services juridiques (sauf pour le point 20)
M ^{me} Pat Patton	Directrice, Engagement et relations autochtones (point 10)
M. Jamie Robinson	Directeur des communications (sauf pour les points 2 et 20)
M ^{me} Cynthia Summers	Directrice, Engagement communautaire et recherche (point 11)

1. Approbation de l'ordre du jour et constitution du quorum

M. Kugler préside la réunion du 10 avril 2008.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été convoqués conformément au règlement et que le quorum est atteint, le président du conseil déclare la réunion ouverte à 9 h.

L'ordre du jour de la réunion est adopté.

2. Séance à huis clos

Les administrateurs se réunissent à huis clos afin de discuter de la nomination du conseiller juridique de la SGDN au poste de secrétaire général pour permettre à M^{me} Shaver d'assumer d'autres tâches en rapport avec le travail de la SGDN touchant la sélection d'un site.

II EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

- Que M. Patrick Moran est nommé au poste de secrétaire général à compter du 23 juin 2008 jusqu'au moment de l'élection ou de la nomination de son successeur.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

Les administrateurs conviennent également de la nécessité de mettre sur pied un comité de la rémunération et des ressources humaines et nomment les membres de ce comité.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

- À compter du 10 avril 2008 :
 - que les personnes suivantes sont nommées au Comité de la rémunération et des ressources humaines du conseil d'administration jusqu'au moment de l'élection ou de la nomination de leurs successeurs :
 - o M. Ian Ross
 - o M. Pierre Charlebois
 - o M^{me} Josée Pilon
 - que la personne suivante est nommée à la présidence du Comité de la rémunération et des ressources humaines :
 - o M. Ian Ross

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion tenue le 22 février 2008, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est adopté en attendant les observations de nature rédactionnelle mineures du président du conseil.

4. Affaires issues des procès-verbaux

M^{me} Shaver passe en revue les mesures qui devaient être prises à la suite de la réunion précédente : soit que les mesures sont inscrites à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui aux fins de discussion, soit qu'elles ont été exécutées.

M. Kugler indique qu'il compte soumettre le mandat du Comité de la rémunération et des ressources humaines à l'approbation du conseil à la réunion de juin. (*)

5. Mise à jour du Conseil consultatif

Le président du Conseil consultatif, M. David Crombie, se joint à la réunion par conférence téléphonique pour présenter un compte rendu de la réunion du 6 mars du Conseil. Il indique que ce fut une première réunion fructueuse à laquelle ont pleinement participé les nouveaux membres, soit M^{me} Marlyn Cook, M. Rudyard Griffiths et M. Dougal McCreath.

M. Crombie indique que la direction de la SGDN a communiqué ce qui suit au Conseil à cette occasion : des rapports du président sur les activités récentes; une mise à jour sur le programme technique; un rapport sur les résultats des activités de la première phase d'engagement; un rapport sur la planification des communications et une mise à jour sur le programme de l'engagement autochtone. Il souligne que les nouveaux membres ont été impressionnés par la qualité des présentations du personnel de la SGDN.

Le Conseil a discuté longuement du programme proposé par la SGDN pour faire participer les jeunes ainsi que du plan de mise en œuvre préliminaire, et a soumis de nombreuses observations à leur sujet.

M. Crombie indique que M^{me} Elizabeth Dowdeswell s'est jointe à la réunion du Conseil pour faire le point sur les préparatifs en vue du dialogue sur la mise au point du processus de sélection d'un site. Le Conseil a fait part de ses commentaires sur le calendrier et sur le document de discussion en plus de soumettre des idées sur les documents de discussion connexes qui pourraient être élaborés.

Le Conseil a aussi reçu un exposé sur un document traitant du retraitement, rédigé par deux membres du Conseil.

M. Crombie indique que le Conseil se réjouit de pouvoir apporter régulièrement sa contribution en faisant part de ses recommandations sur les propositions et les plans préliminaires en plus de transmettre ses observations indépendantes et obligatoires sur les travaux de la SGDN.

M. Kugler remercie M. Crombie de son rapport et invite M. Nash à prendre la parole. M. Nash est d'accord pour dire que les trois nouveaux membres du Conseil ont apporté une contribution significative et souligne que le Conseil a toujours apporté une contribution substantielle non seulement dans le cadre de son rôle de supervision, mais également dans son autre rôle qui consiste à fournir à la SGDN des orientations pertinentes et des conseils précieux.

M. Kugler invite les membres du conseil à faire part de leurs commentaires sur le rapport. Il demande au personnel de veiller à assurer un suivi adéquat des observations du Conseil consultatif et reçoit l'assurance que le personnel assure un suivi régulier des recommandations formulées par celui-ci.

6. Rapport du président

M. Kugler invite M. Nash à faire le point sur les activités de la SGDN depuis la réunion du 22 février 2008 et à faire part des développements récents dans l'industrie.

M. Nash fait le point en rapport avec les objectifs stratégiques de la SGDN :

Engagement/édification de relations à long terme

- M. Nash rend compte des réunions tenues avec Niigani avec le commissaire aux traités de la Saskatchewan, avec l'APN et la FSIN sur l'élaboration de protocoles et avec des organisations municipales. Il précise que l'information concernant la mise sur pied du comité sur les organisations municipales sera communiquée au conseil en juin. (*)
- On souligne également que M. Nash et M^{me} Shaver ont fait des exposés à titre de membres d'un comité de spécialistes à la conférence annuelle de l'Association nucléaire canadienne. Par ailleurs, la SGDN avait un kiosque à la conférence et a tenu un salon de l'emploi impromptu à l'intention d'une quinzaine de jeunes qui participaient à l'événement. Elle procède actuellement aux entrevues des candidates et candidats.
- La SGDN planifie la deuxième phase d'engagement au cours de laquelle elle sollicitera des commentaires sur son plan de mise en œuvre préliminaire.

Recherche et développement :

- Le programme de recherche technique est en bonne voie; M. Frank King fera un rapport plus détaillé à ce sujet au point 7.
- M. Nash indique qu'il y a plusieurs projets de recherche sociale en cours pour appuyer l'élaboration du processus de sélection d'un site.

Sûreté financière :

- La formule de financement élaborée par la SGDN a été présentée au ministre des Ressources naturelles dans le Rapport annuel.

Examiner et ajuster les plans :

- M. Nash indique que le personnel a commencé à travailler au prochain plan d'activités quinquennal. Il prendra en compte les commentaires reçus au cours des activités d'engagement menées récemment.

Gouvernance

- M. Nash souligne que la première réunion tenue avec le nouveau Conseil consultatif s'est très bien déroulée et que le Conseil a pu compter sur l'entière participation de ses nouveaux membres.
- Il indique que le personnel examine les options quant à un système de gestion intégré, y compris un programme d'assurance de la qualité, et prévoit que cette information sera examinée par le conseil en juin. (*)

Renforcer les capacités de l'organisation

- La SGDN compte présentement 48 employés (37 équivalents temps plein) et prévoit que le nombre d'équivalents temps plein passera à 49 d'ici la fin de 2008.
- Des plans pour effectuer le transfert des employés d'OPG à la SGDN sont en cours; cette question est d'ailleurs à l'ordre du jour.

Mise au point en concertation du processus de sélection d'un site

- M. Nash souligne que la SGDN demandera au conseil d'approuver le plan pour les activités d'engagement de l'automne et procédera à un dernier examen de l'état de préparation à la réunion de juin. (*)

Les membres du conseil posent des questions au sujet du dépôt du Rapport annuel au Parlement et de l'approbation de la formule de financement. M. Nash précise que le ministre doit déposer le rapport au Parlement, mais le dépôt du rapport ne veut pas nécessairement dire que la formule de financement est acceptée. Le gouvernement n'est soumis à aucun délai pour approuver la formule. Les membres du conseil demandent que la SGDN leur transmette une liste de questions et réponses au sujet de la formule de financement et qu'elle les tienne informés de la date de dépôt du Rapport annuel au Parlement.

M. Nash passe en revue les développements récents dans l'industrie, notamment les remises en état de centrales et les plans de construction de nouvelles centrales. Il indique que la SGDN a commencé à élaborer des estimations de coûts pour tenir compte des nouvelles centrales. Le conseil discute des estimations de coûts et convient que la SGDN doit effectuer certains travaux préparatoires pour tenir compte des conséquences de l'augmentation de la quantité de déchets à gérer étant donné que la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* ne fait pas de distinction entre l'obligation de gérer le combustible irradié provenant des réacteurs existants et celui provenant de nouveaux réacteurs. M. Moran rappelle au conseil que la *Loi* exige que tout nouveau producteur d'électricité nucléaire devienne membre de la SGDN.

M. Nash fait rapport de certaines activités dans cinq provinces qui pourraient faire augmenter la quantité de combustible irradié à gérer. Il fait également le point sur la situation des déchets de faible et de moyenne activité au Canada.

Il précise que la SGDN sera l'un des présentateurs, avec les producteurs d'énergie nucléaire, à l'occasion d'une réunion spéciale de la Commission canadienne de sûreté nucléaire en juin qui portera sur les déchets nucléaires au Canada.

Le conseil discute longuement de la situation globale des déchets nucléaires au Canada. On convient que la situation des déchets et les possibilités de coopération avec l'industrie pourraient être à l'ordre du jour de l'assemblée des sociétés membres de la SGDN en juin. On s'entend également pour dire que cette question pourrait être abordée avec la sous-ministre des Ressources naturelles à une prochaine réunion du conseil. Les administrateurs laissent entendre que l'Association nucléaire canadienne pourrait offrir une occasion supplémentaire de discuter de coopération avec l'industrie sur la gestion à long terme des déchets nucléaires.

M. Nash fait également rapport des progrès accomplis en Finlande, en Suède, aux États-Unis et au Royaume-Uni dans le cadre des plans de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.

7. Rapport technique

M. King fait le point sur le programme de recherche et développement technique de la SGDN. Les quatre volets du programme – sciences de la terre, ingénierie, évaluation de la sûreté et soutien technique au processus de sélection d'un site – sont en bonne voie.

M. King indique que la SGDN est maintenant un membre à part entière du projet mixte mené au Mont Terri en Suisse, et les expérimentations auxquelles la SGDN participera ont été identifiées.

Les préparatifs pour la réunion de juin (remise par la suite en septembre) avec l'organisme de réglementation sont en cours et on rédige présentement un protocole d'entente entre la SGDN et la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

Les préparatifs en vue de la mise sur pied du Groupe d'examen technique indépendant sont en cours et le conseil examinera en juin la liste des membres proposés pour faire partie du groupe (*). On a identifié trois membres potentiels et ceux-ci se sont dits intéressés. M. King prévoit de former le groupe avec quatre membres et de leur demander leur avis sur l'ajout d'un cinquième membre.

Il précise également que deux membres du Conseil consultatif ont rencontré le personnel technique de la SGDN pour parler de leur document sur le retraitement. Ils ont longuement discuté du rôle de la SGDN dans le retraitement et du rôle du retraitement au Canada.

Le conseil est invité à faire part de ses commentaires sur le rapport de M. King. Le conseil discute de la recherche menée pour appuyer la conception du processus de sélection d'un site. Les avantages et les inconvénients du retraitement au Canada font l'objet d'une brève discussion.

À la demande de l'un des membres du conseil, M. King dit qu'il se chargera de transmettre une copie de l'un des rapports de recherche quand ils seront terminés. (*)

8. Planification de la transition

M. Nash fait le point sur les activités de planification de la transition de l'organisation.

Il passe en revue les éléments acceptés en principe par le conseil à sa réunion du 22 février, à savoir transférer les employés d'OPG à la SGDN, fournir des services à OPG pour la réalisation et l'obtention du permis d'exploitation du dépôt en couches géologiques profondes pour le stockage des déchets de faible et de moyenne activité ainsi que d'autres services de gestion du cycle de vie suivant des accords réciproques, et collaborer avec OPG à l'élaboration d'une proposition détaillée et demander l'approbation du conseil avant de conclure tout accord visant à transférer du personnel et des services.

M. Nash souligne également qu'il sera nécessaire que le conseil de la SGDN prenne la ferme décision d'aller de l'avant à sa réunion du 19 juin 2008 pour que les engagements contractuels et de dotation puissent être pris de façon que la transition soit terminée à la fin de l'année. (*)

M. Kugler invite les membres du conseil à poser des questions ou à faire part de leurs commentaires sur la planification de la transition. Le conseil discute des avantages sociaux, des options pour le transfert des prestations de retraite, du besoin d'indépendance de la SGDN à l'égard d'OPG et des conséquences pour celle-ci de devenir un fournisseur de services aux sociétés membres de la SGDN. Le conseil se renseigne également sur la gestion de la responsabilité du cycle de vie. Les administrateurs discutent des incidences possibles de la transition sur les ressources et les coûts. M. Nash assure le conseil que la SGDN n'acceptera pas de responsabilité additionnelle. Les membres du conseil soulignent qu'il est important que la SGDN effectue la transition pour devenir indépendante d'OPG, qui est un producteur nucléaire.

9. Planification des ressources humaines

M^{me} Adams est invitée à faire le point sur les mesures de planification des ressources humaines qui seront prises au cours de 2008.

Elle énumère huit principaux domaines des ressources humaines qui retiendront l'attention en 2008.

M. Kugler invite le conseil à faire de ses commentaires sur le rapport de M^{me} Adams.

Un membre du conseil félicite la SGDN de planifier la célébration de l'évolution de l'organisation, convient de l'importance de reconnaître les employés initiaux et salue aussi la création d'un programme sur le leadership.

10. Engagement autochtone – obligation de consulter

M. Moran est invité à présenter un exposé sur les deux éléments concernant l'obligation de consulter les peuples autochtones. Le premier est l'obligation de consulter imposée à la SGDN par la loi et le second est l'obligation de consulter qui incombe à la Couronne aux termes de la Loi constitutionnelle.

Les points clés présentés par M. Moran dans son exposé comprennent ce qui suit :

- la SGDN est tenue par la loi de consulter les Canadiens, y compris les peuples autochtones, et de faire rapport tous les trois ans sur les résultats de cette consultation, conformément à ce qui est indiqué dans la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*;
- il incombe à la Couronne de consulter le peuple autochtone dans le cas où un projet peut avoir des répercussions négatives sur les droits des Autochtones et d'examiner de quelle façon ces droits seront pris en compte;
- les tribunaux sont les arbitres finals quant à la question de savoir si les exigences de la Constitution sont respectées et ils ont le pouvoir d'annuler une transaction ou une autorisation quand ce n'est pas le cas;
- les tribunaux ont donné des lignes directrices sur l'obligation de la Couronne et sur la façon de l'exécuter;
- bien que la Couronne ne puisse déléguer son obligation, il y a un chevauchement des obligations de consultation imposées à la SGDN par la loi et à la Couronne par la Loi constitutionnelle.

Le conseil est invité à poser des questions ou à faire part de ses commentaires sur l'exposé de M. Moran. Au cours de la discussion qui suit, les administrateurs se renseignent sur les dispositions législatives concernant l'obligation de consulter et sur les ententes en matière d'accommodement.

Le conseil demande des précisions pour savoir si les consultations poussées menées par la SGDN auprès des Autochtones pourraient satisfaire à l'obligation de consulter de la Couronne. M. Moran précise que la Couronne aura toujours l'obligation de consulter sans égard aux consultations menées par la SGDN; elle ne peut pas lui déléguer son obligation générale de consulter. Le conseil se demande également si l'obligation de consulter a des conséquences particulières pour la SGDN en rapport avec l'élaboration du processus de sélection d'un site.

Un membre du conseil laisse entendre qu'il serait prudent que la SGDN surveille les développements du côté des autres initiatives menées en Ontario comportant l'obligation de consulter.

Le président du conseil remercie M. Moran de ces informations.

11. Participation des jeunes

M^{me} Summers est invitée à faire le point sur l'orientation proposée pour la stratégie visant à faire participer les jeunes. Elle indique que l'engagement des jeunes, compte tenu de la nature intergénérationnelle des travaux de la SGDN, est considéré comme un aspect important de la collaboration et du dialogue permanents de la SGDN.

M^{me} Summers indique que le plan d'engagement proposé pour les jeunes a fait l'objet d'une discussion avec le Conseil consultatif à sa réunion du 6 mars. On propose que le programme commence en 2008. Recruter davantage de jeunes et les faire participer à l'ensemble des activités de la SGDN font partie des étapes initiales.

Se fondant sur les observations formulées par le Conseil consultatif, la SGDN propose de créer une table ronde jeunesse qui la conseillera sur la façon de mobiliser les jeunes. La SGDN propose de faire appel à un consultant indépendant qui l'aidera à recruter des jeunes dans les quatre provinces nucléaires pour former une table ronde. La table ronde se réunirait à trois ou quatre reprises l'an prochain.

Le conseil est invité à faire part de ses commentaires sur l'orientation proposée par la SGDN. Le conseil demande des précisions sur la facilitation de la table ronde, sur sa composition et sur le genre de formation dont pourrait avoir besoin les jeunes participants. Le conseil soumet en outre quelques idées pour le recrutement des jeunes.

Les administrateurs sont très favorables au fait que la SGDN poursuive une stratégie de mobilisation des jeunes et se disent d'accord avec l'orientation du plan d'engagement qu'elle propose pour les jeunes.

12. La préparation en vue du dialogue sur le processus de sélection d'un site

M^{me} Dowdeswell se joint à la réunion pour faire le point sur les préparatifs en vue du dialogue sur la mise au point du processus de sélection d'un site et pour demander au conseil d'approuver les plans de la SGDN pour aller de l'avant à l'automne. À la réunion du 19 juin, on demandera au conseil de prendre une décision finale quant à l'état de préparation de la SGDN pour mettre ce plan en œuvre. (*)

Le plan de la SGDN comporte quatre volets principaux pour l'élaboration concertée du processus de sélection d'un site. Les quatre s'inscrivent dans le cadre du processus de sélection d'un site établi initialement en 2006 et peaufiné dans le concept d'engagement formulé en 2007. Tant le Conseil consultatif que le Comité sur la sélection d'un site qui relève du conseil d'administration ont examiné ces éléments; les améliorations qu'ils ont suggérées ont été apportées.

L'accent est mis sur les activités qui seront menées en 2008 pour solliciter l'opinion des gens sur l'élaboration d'une proposition de processus de sélection d'un site qui sera testée et validée auprès des Canadiens en 2009. Les quatre grands volets font l'objet d'une discussion.

I. Aperçu du plan d'engagement

M^{me} Dowdeswell indique que la prochaine phase d'engagement de la SGDN vise à faire participer les citoyens à l'élaboration concertée du processus de sélection d'un site; elle vise également à renforcer la confiance des gens à l'endroit de la SGDN et de son approche, à continuer de sensibiliser les personnes et les institutions clés et d'entretenir des relations durables avec celles-ci, à enrichir les connaissances de la SGDN et à faire accepter progressivement l'orientation générale d'une approche tout en cernant les points

de dissension critiques potentiels et en démontrant, au bout du compte, qu'il y a eu une collaboration efficace comme fondement de la mise en œuvre future.

M^{me} Dowdeswell passe en revue avec le conseil le chemin critique jusqu'en 2010. Les éléments qui composent le plan comprennent des cyberdialogues, la participation des jeunes, la poursuite des Comités de citoyens, ainsi que des dialogues multilatéraux visant à obtenir des points de vue diversifiés sur les principes, les enjeux et les processus. Des séances d'information générale seront prévues ainsi que des séances d'information qui visent à répondre aux besoins spécifiques des Autochtones. Les Autochtones participeront également aux dialogues multilatéraux. Les autres activités clés comprennent la préparation de matériel de soutien pour les dialogues ainsi que l'élaboration d'un plan de communications. M^{me} Dowdeswell demande au conseil d'approuver le plan proposé pour les dialogues que la SGDN tiendra à l'automne.

M. Kugler invite les membres du conseil à poser des questions sur l'information présentée par M^{me} Dowdeswell. Le conseil discute de l'accès au site Web dans le contexte de la communication avec les Autochtones.

Les membres du conseil soulignent que l'information était très claire et bien présentée et se disent d'accord avec le plan proposé.

II. Document de discussion

M^{me} Dowdeswell passe en revue l'état d'avancement du document de discussion qui appuiera les activités d'engagement menées à l'automne. Elle souligne que le conseil a examiné ce document précédemment. Le document sera publié dans le but de poser des questions visant à s'assurer que tous les enjeux critiques sont soulevés et qu'ils font l'objet de discussions dans des groupes représentant des points de vue nombreux et diversifiés.

Dans la discussion qui suit, le conseil fait ressortir l'importance de mettre en relief dans le document les éléments clés de la gestion adaptative progressive. Les administrateurs discutent du matériel connexe qui est en cours d'élaboration, notamment des feuillets d'information et un DVD.

De plus, le conseil formule des commentaires sur des aspects précis du document. Il discute de la situation du combustible irradié provenant des réacteurs de recherche et de ses répercussions sur les estimations de coûts. Le conseil souligne également qu'il est important que la SGDN soit cohérente dans ses documents quand elle discute de la question de la gestion du combustible irradié provenant de nouveaux réacteurs et qu'elle précise clairement que la gestion de tout le combustible irradié canadien relève de son mandat.

Un membre du conseil fait remarquer que l'échéancier était très clair et très utile. On recommande des modifications visant à clarifier le texte qui pourraient être incluses dans la version finale du document.

III. Plan de communications

M. Robinson passe en revue un plan de communications complet qui comprend les objectifs des communications, les considérations stratégiques, les auditoires, les

méthodes, la stratégie pour les relations médiatiques et un calendrier des activités prévues.

M. Kugler remercie M. Robinson de ces renseignements et invite le conseil à faire part de ses commentaires. Le conseil demande à la SGDN d'ajouter d'autres ministères à la liste des communications. (*)

IV. Examen de l'état de préparation

M^{me} Dowdeswell indique que le conseil évaluera et décidera, à sa réunion de juin, si la SGDN est prête à aller de l'avant avec les dialogues sur la conception du processus de sélection d'un site.

L'équipe interne sur la sélection d'un site a mené un examen préliminaire de l'état de préparation. M^{me} Dowdeswell indique que tous les éléments majeurs du plan de travail sont en place et qu'aucun problème important pouvant retarder la mise en œuvre n'a été rencontré jusqu'à maintenant.

M. Kugler invite les membres du conseil à poser des questions ou à faire part de leurs commentaires sur l'examen de l'état de préparation. Le conseil discute des échéances et des budgets possibles pour le processus de sélection d'un site; il convient que la SGDN sera en mesure à l'automne, après avoir reçu les résultats des dialogues, de faire une estimation de la planification, de la budgétisation et de la dotation ainsi que des échéances prévues pour la sélection d'un site. M. Nash souligne que la conception du processus de sélection d'un site est un processus itératif alimenté par le dialogue avec les Canadiens et non pas un plan prescriptif. Il informe le conseil que la SGDN étudiera différents scénarios susceptibles de se produire, ce qui l'aidera à poser des hypothèses pour la planification.

Comme M^{me} Dowdeswell a choisi de quitter la SGDN à la fin d'avril, M. Kugler lui rend hommage pour la contribution qu'elle a apportée au cours des cinq dernières années; il la félicite d'avoir réussi à soumettre le rapport d'étude final dans les délais et d'avoir obtenu l'approbation du gouvernement à l'endroit de la recommandation faite par la SGDN.

13. Programme de responsabilité sociale

M. Robinson est invité à présenter le cadre proposé pour le nouveau programme de responsabilité sociale de la SGDN. Le programme se veut un outil formel au moyen duquel la SGDN peut faire des investissements qui s'inscrivent dans sa vision, dans sa mission et dans ses valeurs. Il servira également à appuyer les efforts déployés par la SGDN pour édifier des relations dans les provinces nucléaires. Le conseil est invité à faire part de ses commentaires sur le cadre initial proposé pour le programme de responsabilité sociale et à fournir une orientation à ce sujet.

M. Robinson souligne que l'on demandera au Conseil consultatif de la SGDN en mai de faire part de ses recommandations pour le programme et la version améliorée sera ensuite soumise au conseil à une prochaine réunion. (*)

Le conseil discute des niveaux de financement appropriés pour le programme proposé; il demande que M. Robinson s'informe, à des fins de comparaison, des niveaux de financement pour les programmes de ce genre dans d'autres entreprises sans but lucratif et fasse part des résultats de sa recherche au conseil. (*)

14. Cycle de planification proposé

M. Nash passe en revue avec le conseil le cycle de planification proposé. Il souligne que la planification stratégique en 2007 a commencé par la tenue de séances intensives spéciales avec le conseil; cette année, toutefois, on propose de mettre la planification stratégique à l'ordre du jour de chaque réunion du conseil.

La planification stratégique en 2008 sera axée en partie sur des documents cruciaux : le plan de mise en œuvre, le plan d'activités et le plan de l'engagement du public sur l'élaboration du processus de sélection d'un site. M. Nash indique que le plan d'activités préliminaire pour 2009-2013 sera soumis au conseil en septembre. Les autres domaines de planification clés comprennent un plan pour les ressources humaines et la transition. M. Nash passe en revue les principales décisions que devra prendre la SGDN en 2008 en rapport avec le développement organisationnel, l'édification des relations dans les quatre provinces nucléaires et la conception initiale du processus de sélection d'un site.

M. Kugler invite le conseil à faire part de ses commentaires sur l'information fournie par M. Nash à propos du cycle de planification proposé. Le conseil dit qu'il est important que le plan d'activités couvre une période de cinq ans afin de donner au conseil une perspective s'étendant au delà d'un an. Un membre du conseil demande quels sont les points clés qui seront couverts dans le plan d'activité. M. Nash souligne que le conseil aura une discussion pour déterminer les points qui pourraient être pertinents dans le plan d'activité.

15. Risques d'entreprise

M. Castellan passe en revue avec le conseil les domaines de risques d'entreprise possibles. Il souligne que le Comité de la vérification, des finances et du risque a mené récemment un examen du risque et qu'il continuera de peaufiner cet examen pour appuyer les efforts de planification de la SGDN.

M. Kugler invite le conseil à poser des questions ou à faire part de ses commentaires. Plusieurs membres du conseil félicitent M. Castellan de son rapport très complet.

Le conseil parle de l'importance de la neutralité de la SGDN sur le plan de l'énergie nucléaire et discute également de l'effet que pourrait avoir sur la SGDN la participation du Canada au Partenariat mondial pour l'énergie nucléaire (Global Nuclear Energy Partnership, ou GNEP).

16. Plan de mise en œuvre préliminaire

M^{me} Shaver présente le Plan de mise en œuvre préliminaire en soulignant que l'on demande au conseil de confirmer que la SGDN peut aller de l'avant pour soumettre le plan à l'examen et aux commentaires du public.

M^{me} Anda Kalvins passe le plan en revue avec le conseil. Elle souligne que le plan décrit ce que la SGDN propose de faire au cours des cinq prochaines années. Le plan a été élaboré d'après les orientations reçues des Canadiens intéressés et sera publié sous la forme d'une version préliminaire dans le but de solliciter des observations additionnelles. Le plan de la deuxième phase d'engagement, pour solliciter des commentaires sur le Plan de mise en œuvre préliminaire, est le suivant :

- Un examen du public par le biais :
 - o De l'affichage du Plan de mise en œuvre préliminaire sur le site Web de la SGDN, accompagné de questions;
 - o De l'envoi par la poste du Plan de mise en œuvre préliminaire, accompagné de questions, à de nombreux citoyens de tous les horizons;
 - o D'un examen par les comités de citoyens;
 - o D'une discussion au cours des cyberdialogues.

M. Nash indique que le plan de mise en œuvre quinquennal concorde tout à fait avec le plan d'activités quinquennal approuvé par le conseil en novembre 2007. La seule différence est que le plan de mise en œuvre fournit davantage de renseignements contextuels et descriptifs pour permettre au public de mieux comprendre le plan, mais il ne comprend pas de coûts.

À la fin de l'examen du public, le plan préliminaire sera revu au besoin pour tenir compte des commentaires reçus. Le personnel de la SGDN prévoit de le soumettre au conseil à sa réunion du 19 juin 2008 aux fins d'examen final et d'approbation. (*)

Le conseil se renseigne sur la facilité d'accès du public au plan, sur la façon dont la SGDN y incorporera les commentaires du public et sur la durée de la période de commentaires du public.

Le conseil félicite le personnel de la SGDN de la clarté et de la qualité du document et donne l'instruction de soumettre le document à l'examen du public.

17. Politique provisoire sur la transparence

M^{me} Shaver présente la politique provisoire sur la transparence soumise à l'examen du conseil en soulignant que la SGDN prévoit de soumettre le projet de politique à l'examen et aux commentaires du public.

M. Pat Moran passe en revue avec le conseil les éléments de la politique proposée. Il indique que la politique se veut une approche proactive de la transparence. La politique sera soumise aux commentaires du public en même temps que le Plan de mise en œuvre.

Dans la discussion qui suit, les administrateurs examinent l'orientation proposée. Le conseil demande que la SGDN publie toutes les réponses ministérielles à ses rapports dans le cadre de son engagement envers la transparence. Les administrateurs

donnent leur assentiment à la publication de la politique préliminaire aux fins d'examen du public.

18. Charte du conseil d'administration

M. Kugler précise que la charte du conseil d'administration a été élaborée l'an dernier en même temps que le nouveau règlement administratif général de la SGDN. Les engagements pris dans ce règlement font l'objet d'un suivi permanent pour en assurer le respect.

M. Kugler demande aux membres du conseil s'ils ont des commentaires ou si des changements devraient être apportés à la charte. Tous les membres du conseil s'entendent pour dire que la charte est correcte telle qu'elle est rédigée et qu'aucun changement n'est requis pour l'instant.

19. Prochaine réunion du conseil :

La 3^e réunion

Le 19 juin 2008

De 9 h à 16 h, HAA

Lieu : Saint John, Nouveau-Brunswick

Les membres du conseil sont également tous invités à participer à l'assemblée générale annuelle des sociétés membres de la SGDN :

Le 20 juin 2008

De 8 h à 10 h, HAA

Lieu : Saint John, Nouveau-Brunswick

Réunion du Comité sur la sélection d'un site :

Le 18 juin 2008

De 14 h à 16 h 30, HAA

Lieu : Saint John, Nouveau-Brunswick

M. Kugler invite les membres du conseil à participer à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 20 juin au Nouveau-Brunswick.

M^{me} Sharon MacFarlane invite tous les membres du conseil à prendre part à une visite du chantier de remise à neuf de la centrale de Point Lepreau après l'assemblée générale annuelle. Elle mentionne également que le conseil d'administration de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick aimerait recevoir une séance d'information sur les travaux de la SGDN et dîner avec le conseil d'administration de la SGDN.

20. Séance à huis clos

Le président du conseil tient une séance à huis clos avec les administrateurs.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil lève la séance à 15 h.

(*) Indique des mesures à prendre.

Kathryn Shaver
Secrétaire générale

Gary Kugler
Président du conseil